

# PRIX & QUALITE DU SERVICE PUBLIC

## Assainissement collectif



### Exercice 2021

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2021 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>1. Présentation du territoire</b>	<b>3</b>
1. Présentation du territoire desservi	3
<b>2. Les abonnés du territoire</b>	<b>6</b>
1. Evolution du nombre d'abonnés	6
2. Les autorisations de déversement d'effluents non domestiques	7
3. Les volumes facturés	7
4. Engagement du service et satisfaction des abonnés	7
<b>3. Les ouvrages d'épuration communautaires</b>	<b>8</b>
1. Liste des ouvrages et capacités épuratoires	8
2. Conformité des ouvrages d'épuration	10
3. Liste des stations d'épuration non conformes au regard des prescriptions de l'acte individuel	11
4. La gestion des boues d'épuration	13
<b>4. Le réseau de collecte communautaire</b>	<b>13</b>
1. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	13
2. Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	14
3. La charge entrante dans le réseau de collecte	14
4. Les points noirs du réseau de collecte	14
5. L'indice de connaissance des rejets	15
6. Conformité de la collecte des effluents	16
7. Synthèse de la conformité des systèmes d'assainissement et blocages de l'urbanisation induits	18
<b>5. Le Patrimoine du service</b>	<b>20</b>
1. Les ouvrages communautaires	20
2. La connaissance patrimoniale	20
3. Le renouvellement du patrimoine réseaux	23
4. Montants des travaux engagés	23
<b>6. La tarification du service</b>	<b>24</b>
1. La facture 120 m <sup>3</sup>	24
2. Les indicateurs de la facturation	25
<b>7. Les recettes d'exploitation du service et les indicateurs financiers</b>	<b>26</b>
1. Les recettes d'exploitation du service	26
2. Les indicateurs financiers	26
<b>8. Annexe</b>	<b>27</b>
1. Tableau de bord des services	27

# Introduction

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public d'assainissement est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public, dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante, qui répond à une exigence de transparence interne mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter librement.

Les indicateurs de performance ont pour but de permettre à l'usager de comparer les services entre eux. Ces indicateurs concernent aussi bien les plans techniques que financiers ou administratifs.

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service est soumis à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants (art L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Saint-Brieuc Armor Agglomération est donc dans l'obligation de soumettre son RPQS à la CCSPL.

# 1. Présentation du territoire

## 2. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité** : Saint-Brieuc Armor Agglomération
- **Communes desservies** : 29

Afin de présenter les différents indicateurs de suivi du territoire, celui-ci a été divisé en entités de gestion, calquées sur les périmètres contractuels.

Les différentes entités de gestion considérées sont présentées ci-dessous :

Entités de gestion	Communes concernées	Modes de Gestion	Nom du signataire	Date de début	Date de fin
REGIE	Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Saint-Julien, La Méaugon, Saint-Donan, Trémuson, Ploeuc l'Hermitage, Saint-Carreuc	Régie	Régie de Saint-Brieuc Armor Agglomération		
DSP EST	Hillion, Langueux, Plédran, Tréguieux, Yffiniac	Délégation de service public	Baie d'Armor Eau	01/07/2018	31/12/2022
DSP NORD	Binic-Etables-Sur-Mer, Saint-Quay Portrieux, Tréveneuc, Lantic, Plourhan	Délégation de service public	Baie d'Armor Eau	01/01/2020	31/12/2022
DSP SUD	Lanfains, Le Foeil, Plaine Haute, Quintin, Saint-Brandan, Saint-Gildas, La Harmoye, Le Vieux Bourg, Plaintel	Délégation de service public	Suez	01/01/2011	31/12/2022



### 3. Les abonnés du territoire

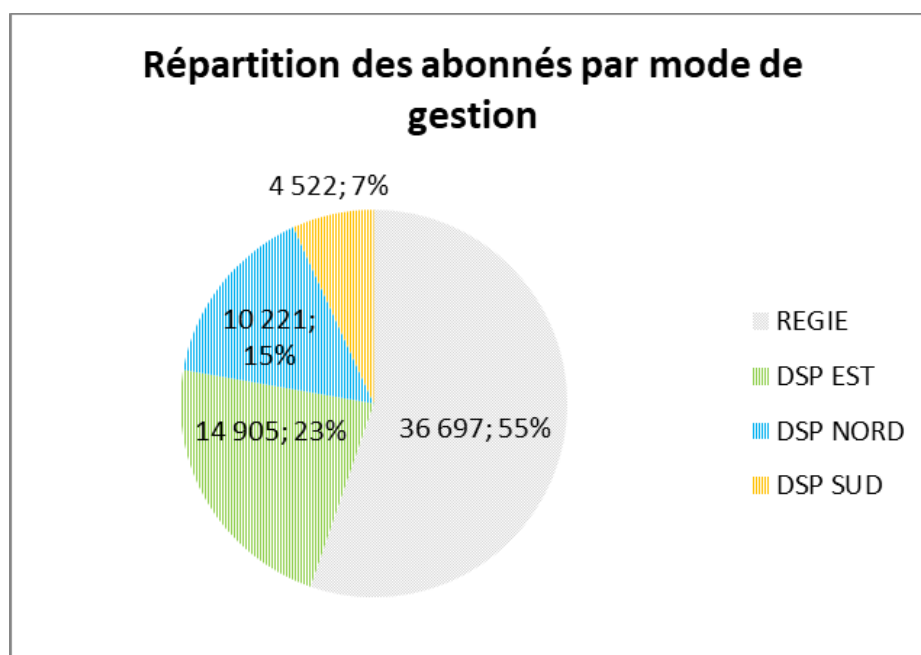
#### 1. Evolution du nombre d'abonnés

En 2021, le service public d'assainissement a desservi 66 345 abonnés représentant une population estimée à 144 382 habitants.

		REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD		TOTAL SBAA
	Unité	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur
Estimation du nombre d'abonnés desservis par un réseau d'alimentation en eau potable	nb	36 697	-0,50%	14 905	1,52%	10 221	1,60%	4 522	9,78%	66 345
Estimation du nombre d'habitants desservis	nb	91 978	2,20%	28 554	0,58%	13 552	0,50%	10 298	0,00%	144 382
Ratio habitants par abonnés	nb	2,51	2,71%	1,92	-0,93%	1,33	-1,09%	2,28	-8,91%	
Densité linéaire d'abonnés	Abonnés/km	66,31	-2,55%	52,11	-0,30%	57,72	-1,71%	37,66	5,93%	

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

La répartition des abonnés selon le mode de gestion se définit comme suit :





## 2. Les autorisations de déversement d'effluents non domestiques

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **37**.

	Unité	REGIE			DSP EST			DSP NORD			DSP SUD		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	nb	21	19	20	4	4	4	5	6	6	NC	8	7

## 3. Les volumes facturés

En 2021, le volume facturé par les opérateurs s'élève à 6 410 088 m3.

	Unité	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD		TOTAL SBAA
		Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur
Volume facturé sur l'année N	m3	3 626 054	0,32%	1 504 892	5,93%	743 151	56,64%	535 991	140,33%	6 410 088

## 4. Engagement du service et satisfaction des abonnés

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur nationale	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD	
			Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1
Taux de réclamations pour 1000 abonnés	nb	1,95	NC		0		0		0	
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers rapporté à 1000 habitants desservis	nb	0,038	0,01	66,67%	0		0		0	

Le taux de réclamation exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'assainissement, rapporté à 1000 abonnés. Sont prises en compte les réclamations sur la qualité du service rendu. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés.

**Les valeurs affichées par les opérateurs apparaissent peu probables, et nécessitent un travail de quantification plus précis et plus encadré. A noter également que cet indicateur n'est généralement quantifié que pour le service d'eau potable..**

# 4. Les ouvrages d'épuration communautaires

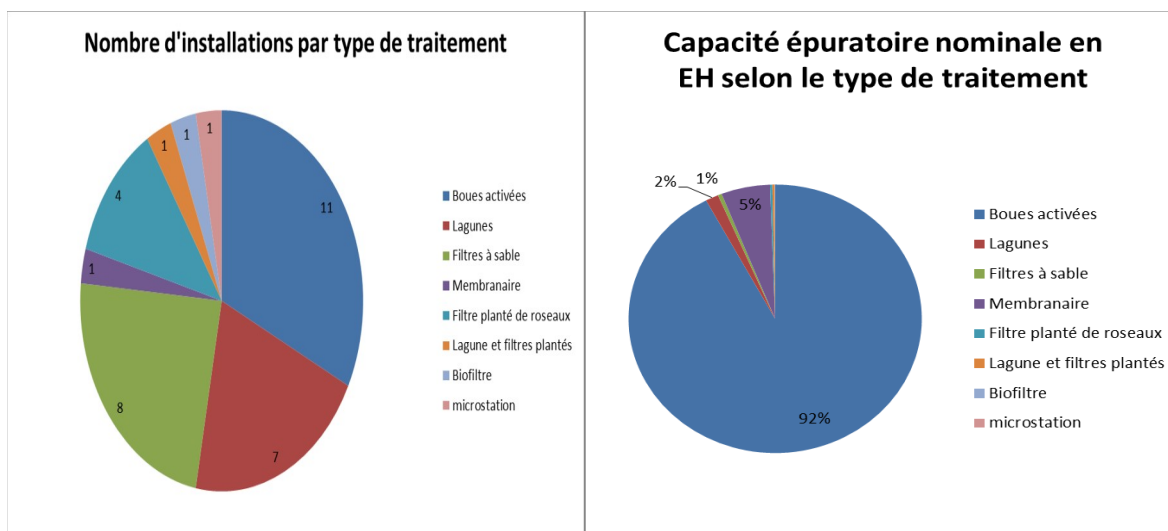
## 1. Liste des ouvrages et capacités épuratoires 2022

Le territoire communautaire dispose de 35 ouvrages d'épuration, pour une capacité épuratoire globale de 296 905 équivalents habitant (1).

(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

Commune	Nom STEP	Traitement	Dimensionnement (EH)	Territoire
Saint-Brieuc	STEP du Légué	Boues activées	140000	REGIE
Saint-Donan	STEP de Saint Donan	Boues activées	800	REGIE
Saint-Julien	STEP de Saint Julien	Boues activées	1800	REGIE
Plérin	STEP de Sainte Croix	Lagune	500	REGIE
Plérin	STEP du Sépulcre	Lagune	200	REGIE
Trémuson	STEP des Mines	Filtres à sable	400	REGIE
Ploec L'Hermitage	STEP de Pont Aiguillon	Boues activées	6000	REGIE
Ploec L'Hermitage	STEP du Pré au Champ	Lagune	800	REGIE
Saint-Carreuc	STEP de Ballande	Lagune	1000	REGIE
Ploec L'Hermitage	STEP de Caribet	Filtre à sable	165	REGIE
Yffiniac / Langueux	STEP de Moulin Héry	Boues activées	84000	DSP EST
Binic	STEP du Chien Noir	Membranaire	16000	DSP NORD
Etables-sur-Mer	STEP du Ponto	Boues activées	5300	DSP NORD
Saint-Quay-Portrieux	STEP de Saint-Quay Portrieux (la ville d'en haut)	Boues activées	8800	DSP NORD
Plourhan	STEP de Plourhan	Lagune + TTCR	1500	DSP NORD
Lantic	STEP de Trévenais	Boues activées	1920	DSP NORD
Plaintel	STEP de Plaintel	Boues activées	2500	DSP SUD
Saint-Brandan	STEP du Grenieux	Boues activées	4500	DSP SUD
Saint-Brandan	STEP du Coudray	Filtres plantés roseaux	150	DSP SUD
Lanfains	STEP du Bourg	Filtres plantés roseaux	300	DSP SUD
Lanfains	STEP du Pas	Lagune	100	DSP SUD
Lanfains	STEP de Carestiemble Pohon	Filtres plantés roseaux	150	DSP SUD
Lanfains	STEP du Haut Roma	Filtres plantés roseaux	170	DSP SUD
Lanfains	STEP de Carestiemble la Deude	Filtre à sable	40	DSP SUD
Plaine Haute	STEP de La Croix	Lagune et filtres plantés	760	DSP SUD
Plaine Haute	STEP de La Porte Es Vinsot	Biofiltres	140	DSP SUD
Plaine Haute	STEP de la Porte morin	Filtre à sable	50	DSP SUD
Plaine Haute	STEP de la touche	Filtre à sable	70	DSP SUD
Vieux Bourg	STEP des près sec	Filtres à sable	270	DSP SUD
Quintin	STEP de Beadoué	Boues activées	18000	DSP SUD
Le Foëil	STEP du Bourg	Filtres à sable	150	DSP SUD
Le Foëil	STEP des ruisseaux	Filtres à sable	120	DSP SUD
La Harmoye	STEP du Bourg	Lagune	150	DSP SUD
Saint-Gildas	STEP du Bourg	Boues activées (micro-station)	100	DSP SUD
Saint-Gildas	Microstation	microstation		DSP SUD





## 2. Conformité des ouvrages d'épuration

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Valeur nationale	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD			
				Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1	Valeur	Evolution n/n-1		
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	<b>93,7</b>	100	0,00%	100	0,00%	100	0,00%	100	0,00%		
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	<b>90,7</b>	97,6	-1,16%	100	0,00%	100	0,00%	100	0,00%		
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement	%	<b>96,6</b>	94,7 Légué		65 Pont Aiguillon	-2,97%	98	2,08%	88	0,00%	98,7	17,44%

La conformité des équipements et de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une

capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

La conformité des performances au regard des prescriptions de l'acte individuel permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement.

### 3. Liste des stations d'épuration non conformes au regard des prescriptions de l'acte individuel en 2021

Commune	Nom STEP	Traitement	Dimensionnement (EH)	Territoire
Saint-Brieuc	STEP du Légué	Boues activées	140000	REGIE
Saint-Donan	STEP de Saint Donan	Lagune	700	REGIE
Plérin	STEP du Sépulcre	Lagune	200	REGIE
Trémuson	STEP des Mines	Filtres à sable	400	REGIE
Ploec L'Hermitage	STEP de Pont Aiguillon	Boues activées	6000	REGIE
Saint-Carreuc	STEP de Ballande	Lagune	1000	REGIE
Saint-Quay-Portrieux	STEP de Saint-Quay Portrieux (la ville d'en haut)	Boues activées	8800	DSP NORD
Lantic	STEP de Notre Dame de la Cour	Lagune	800	DSP NORD
Lanfains	STEP du Bourg	Filtres plantés roseaux	300	DSP SUD
Plaine Haute	STEP de La Croix	Lagune et filtres plantés	760	DSP SUD
Vieux Bourg	STEP des près sec	Filtres à sable	270	DSP SUD

\* A noter que les installations dont la capacité nominale est inférieure à 200 EH ne font pas l'objet d'une évaluation de la part de la DDTM, ainsi que la STEP de Quintin qui est classée Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

## 4. La gestion des boues d'épuration

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD	
			2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tonnes de matières sèches (TMS)		1487	-1,80%	617,1	9,57%	293,4	-10,63%	163,251	-3,01%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	99,2	100	0,00%	100	0,00%	100	0,00%	100	0,00%
Tonnage total des boues admises par une filière conforme	TMS		1487	-1,80%	617,1	9,57%	180,9	6,10%	163,251	-3,01%
Tonnage total des boues évacuées	TMS		1487	-1,80%	617,1	9,57%	180,9	6,10%	163,251	-3,01%

## 5. Le réseau de collecte communautaire

### 1. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué (hors branchements) de :

- 17 km de réseau unitaire,
- 1 129.54 km de réseau séparatif d'eaux usées,

Soit un linéaire de collecte total de 1 146.54km.

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD	
			2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1
Linéaire de réseaux de collecte hors branchements	km		553,38	2,10%	286,02	1,82%	177,07	3,37%	120,069	3,64%



## 2. Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

		REGIE CENTRE	DSP EST	DSP NORD	DSP SUD
	Unité	2021	2021	2021	2021
<b>Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées</b>	m <sup>3</sup>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>NC</b>

Le degré de fiabilité de cet indicateur est jugé faible.

## 3. La charge entrante dans le réseau de collecte

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD	
			2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1
Charge entrante en DBO5	kg de DBO5/jour		<b>NC</b>		<b>1690</b>	2,92%	<b>1010</b>	25,94%	<b>592,26</b>	-2,68%

La DBO5 mesure la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau. Cette matière organique biodégradable est évaluée par l'intermédiaire de l'oxygène consommé par les micro-organismes impliqués dans les mécanismes d'épuration naturelle.

Ce paramètre représente la quantité d'oxygène nécessaire pendant cinq jours pour dégrader la matière organique contenue dans un litre d'eau.

## 4. Les points noirs du réseau de collecte

L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD	
			2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1	2021	Evolution / n-1
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	nb	5,1	23,49	32,64%	0,7	-1,41%	5,65	-3,25%	5,83	-3,51%

## 5. L'indice de connaissance des rejets

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel) des déversoirs d'orage, des trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution....

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	REGIE	DSP EST	DSP NORD	DSP SUD
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	valeur de 0 à 120 points	82	110	100	100	110

Partie A : 80 points nécessaires pour avoir les points des parties B et C		
<b>A1</b>	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	20 points
<b>A2</b>	Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	10 points
<b>A3</b>	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	20 points
<b>A4</b>	Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	30 points
<b>A5</b>	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	10 points
<b>A6</b>	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10 points
Partie B :		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total		10 points
Partie C :		
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage		10 points



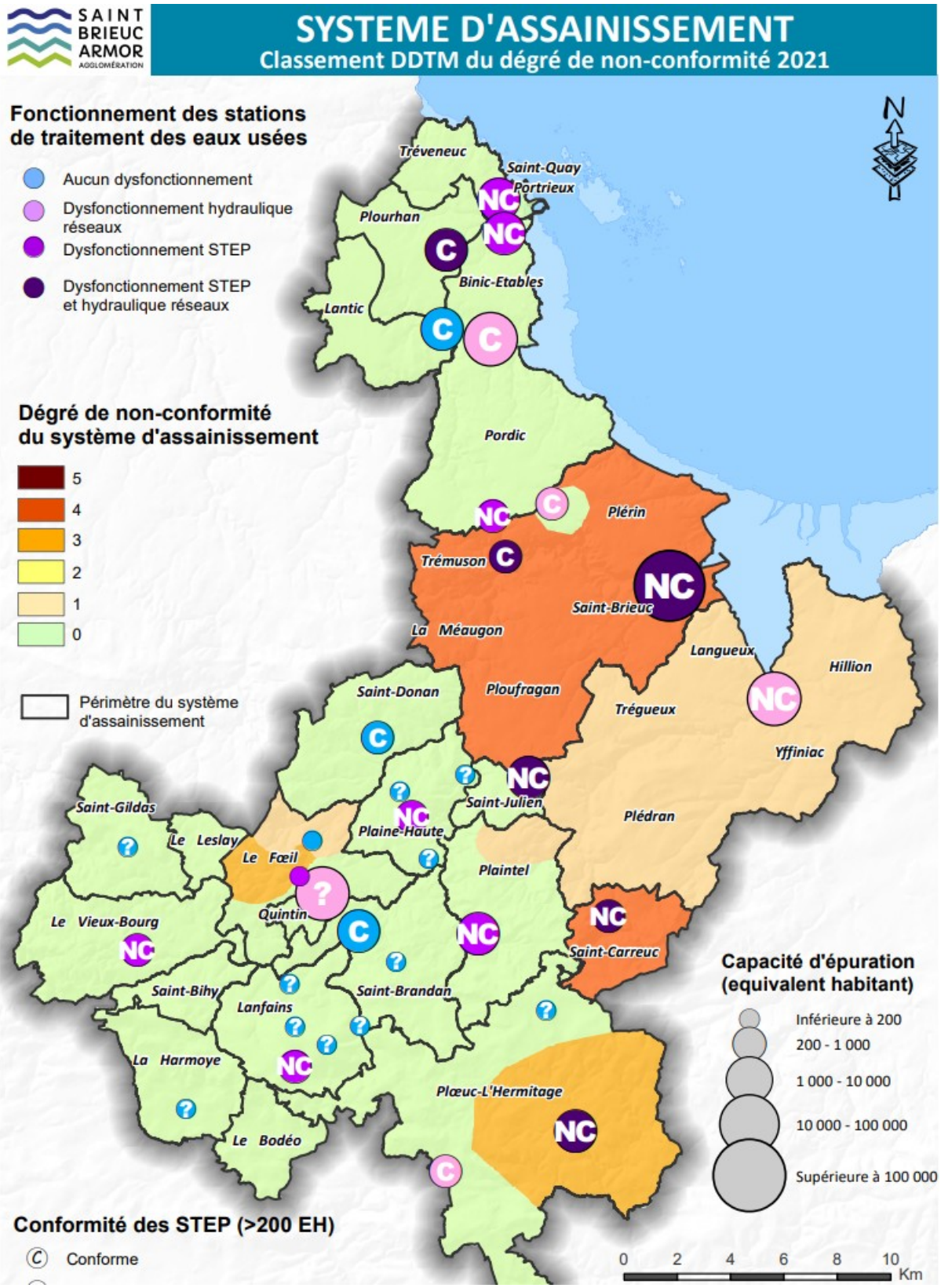
## 6. Conformité de la collecte des effluents

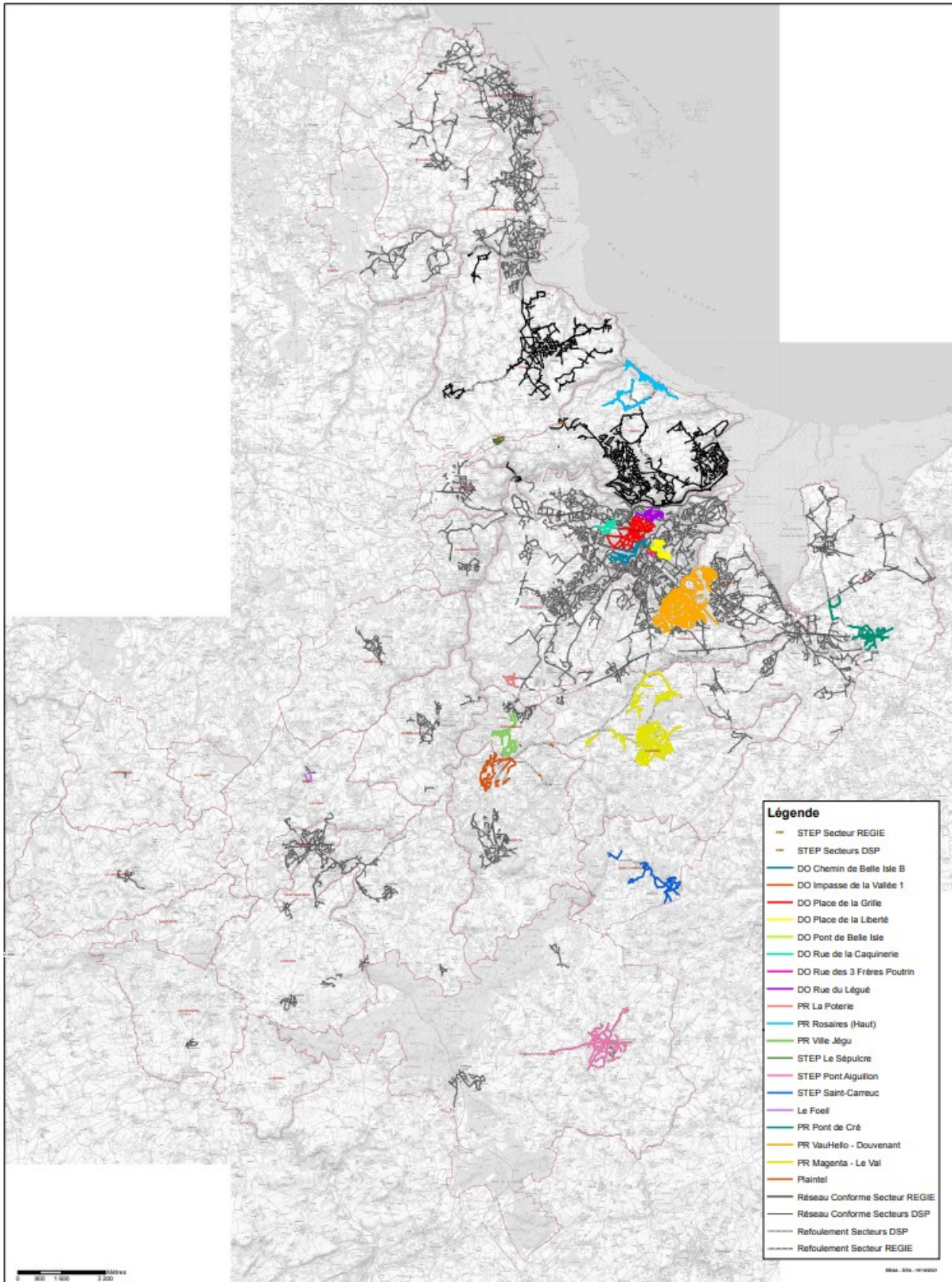
### (Réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Libellé de l'indicateur	Valeur Nationale	REGIE	DSP EST	DSP NORD	DSP SUD
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU		2,5	0	35,77	96,92

## 7. Synthèse de la conformité des systèmes d'assainissement et blocages de l'urbanisation induits

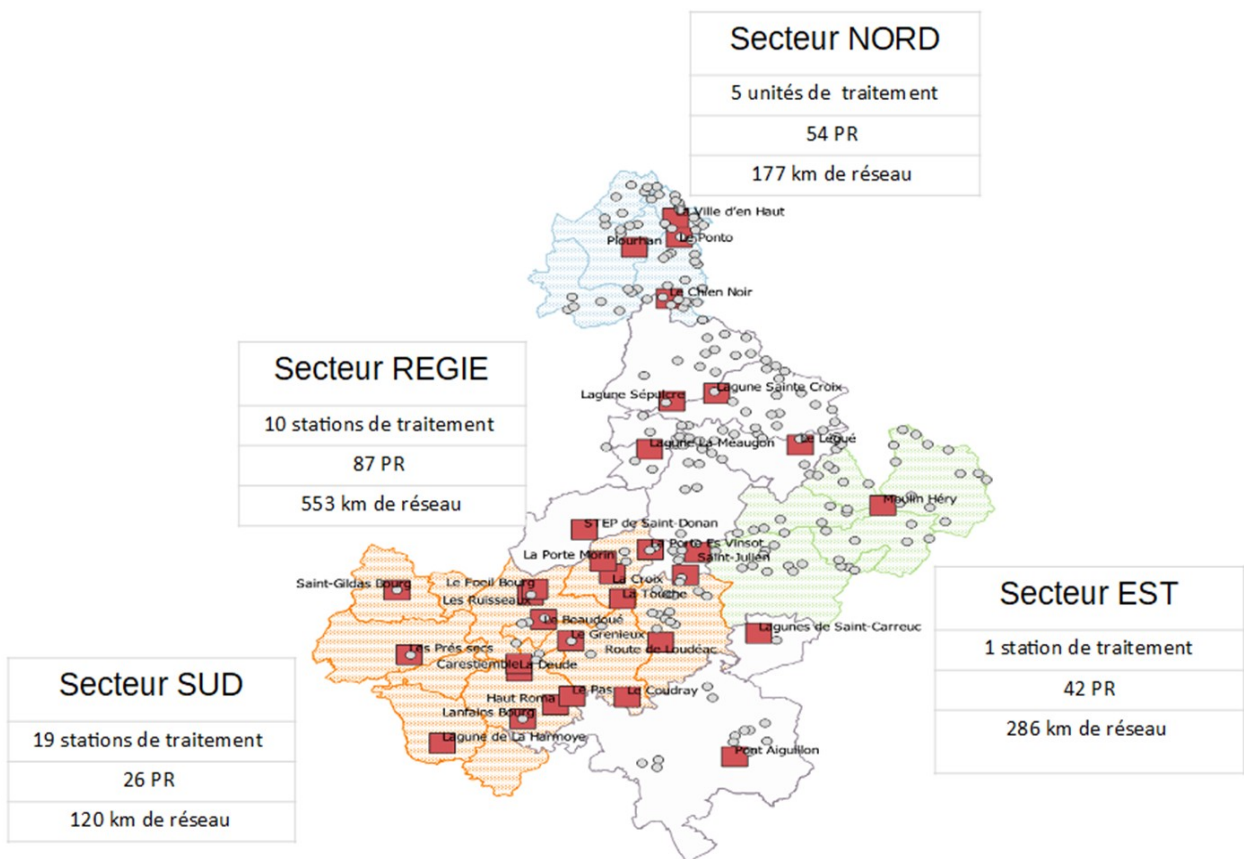






## 6. Le Patrimoine du service

### 1. Les ouvrages communautaires



### 2. La connaissance patrimoniale

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois :

- le niveau de connaissance du réseau et des branchements
- et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif.

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	REGIE	DSP EST	DSP NORD	DSP SUD
<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées</b>	<b>valeur de 0 à 120 points</b>		<b>80</b>	<b>110</b>	<b>117</b>	<b>80</b>

		Nombre de points
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>		
VP.250	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points d'auto-surveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement	oui : 10 points non : 0 point
VP.251	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	oui : 5 points non : 0 point
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b>		
(rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.252 VP.253 VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.252) et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées (VP.253) La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux (VP.254)	oui : 10 points non : 0 point
VP.253	De 1 à 5 points (VP.253) : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux: 1 point supplémentaire</li> <li>Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux: 2 points supplémentaires</li> <li>Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux: 3 points supplémentaires</li> <li>Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux: 4 points supplémentaires</li> <li>Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux: 5 points supplémentaires</li> </ul>	1 à 5 points sous conditions
VP.255	L'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux: 0 point</li> <li>Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux: 10 points</li> <li>Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux: 11 points</li> <li>Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux: 12 points</li> <li>Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux: 13 points</li> <li>Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux: 14 points</li> <li>Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux: 15 points</li> </ul>	1 à 15 points sous conditions
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)</b>		
(rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.256	Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	0 à 15 points sous conditions
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)	oui : 10 points non : 0 point
VP.258	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	oui : 10 points non : 0 point
VP.259	Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ; (seuls les services ayant la mission collecte sont concernés par cet item)	oui : 10 points non : 0 point
VP.260	L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)	oui : 10 points non : 0 point
VP.261	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectués à leur suite	oui : 10 points non : 0 point
VP.262	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	oui : 5 points non : 0 point
<b>TOTAL</b>		<b>120</b>

### 3. Le renouvellement du patrimoine réseaux

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	REGIE		DSP EST		DSP NORD		DSP SUD	
			2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Taux annuel de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	%	0,46	0,39	0,61	0,87	1,19	0,38	2,48	0,06	0,38
Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (quelque soit le financeur)	km		2,125	3,353	2,43	3,39	0,647	4,398	0,066	0,327

### 4. Montants des travaux engagés

Libellé de l'indicateur	unité	Territoire communautaire
<b>Montant TOTAL</b>	<b>euros</b>	<b>15 284 206</b>
Dont études	euros	290 854
Dont travaux	euros	14 993 352



## 7. La tarification du service

La tarification de l'assainissement est calculée selon les volumes d'eau potable distribués aux abonnés disposant de branchements, tous munis de compteurs. Les index sont relevés avec une fréquence annuelle. Deux factures sont alors émises : une facture estimée plus une autre basée sur la consommation réelle.

Les tarifs concernant la partie régie et la part collectivité DSP sont fixés chaque année par le conseil communautaire de Saint Brieuc Armor Agglomération au mois de décembre de l'année n-1.

Le prix comprend dans tous les cas :

<b>Une part fixe</b>	Correspondant à l'abonnement
<b>Une part variable</b>	Proportionnelle aux volumes consommés
<b>La taxe de l'Agence de l'Eau (modernisation des réseaux)</b>	S'applique aux volumes d'eau consommés : 0,15€ HT/m <sup>3</sup> au 01/01/2022
<b>TVA</b> taxe reversée à l'Etat	10 % au 01/01/2022

### 1. La facture 120 m3

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur Nationale	Régie 2021	DSP EST 2021	DSP NORD 2021	DSP SUD 2021
Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	€/m <sup>3</sup>	<b>2,19</b>	<b>3,06</b>	<b>3,06</b>	<b>2,95</b>	<b>2,99</b>
Montant de la facture 120 m3	€	<b>262,8</b>	<b>367,2</b>	<b>367,2</b>	<b>354</b>	<b>358,8</b>
Dont revient à la collectivité	%		86%	59%	42%	41%
Dont revient au délégataire	%			27%	44%	45%
Dont redevance et taxe	%		14%	14%	14%	14%

\* Les montants ici présentés sont des montants pondérés par le nombre d'abonnés de chaque commune, pour les entités de gestion au sein desquelles la tarification est définie à l'échelle de la commune.

## 8. Les indicateurs de la facturation

	Libellé de l'indicateur	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente
	Unité	%
	Valeur Nationale	<b>1,91</b>
REGIE CENTRE	2019	2,37
	2020	2,62
	<b>2021</b>	<b>1,76</b>
DSP EST	2019	1,53
	2020	0,99
	<b>2021</b>	<b>0,88</b>
DSP NORD	2019	0,71
	2020	0,76
	<b>2021</b>	<b>0,85</b>
DSP SUD	2019	NC
	2020	NC
	<b>2021</b>	<b>NC</b>

## 9. Les recettes d'exploitation du service et les indicateurs financiers

### 1. Les recettes d'exploitation du service

	Unité	SBAA
Montant redevance EU domestiques et non domestiques	€	10 143 783
Recettes autosurveillance industriels + réseaux de chaleur	€	28 421
Recettes transits des EU	€	135 916
Recettes vidangeurs	€	204 706
Rémunération pour le traitement des effluents de l'usine d'eau potable	€	72 000
<b>TOTAL Recettes du service (hors travaux)</b>	<b>€</b>	<b>10 584 826</b>
Recettes de raccordement (travaux)	€	724 566
Contrôle de branchement	€	115 408
Rémunération AELB (prestation de recouvrement de redevance pour le compte de l'AELB)	€	9 340
<b>TOTAL Recettes de travaux et de prestations</b>	<b>€</b>	<b>849 314</b>
Recettes compte de surtaxe	€	3 841 986
<b>TOTAL Recettes provenant des DSP</b>	<b>€</b>	<b>3 841 986</b>

### 2. Les indicateurs financiers

Libellé de l'indicateur	Unité	Valeur nationale	SBAA			Variation n / n-1
			2019	2020	2021	
Epargne brute annuelle	€		6 296 974	9 050 762	9 492 060	4,88%
Encours total de la dette	€		53 250 527	49 098 052	48 958 705	-0,28%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	4,04	8,46	5,42	5,16	-4,92%

# 10. Annexe

## 1. Tableau de bord des services

**TABLEAU DE BORD REGIE**

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Echelle d'appréciation de l'indicateur	Valeur Nationale	Régie 2021
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résident en zone d'assainissement collectif	%	Entité de Gestion		100
Taux de réclamations pour 1000 abonnés	Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'assainissement collectif, rapporté à 1000 abonnés. Sont prises en compte les réclamations sur l'odeur, les débordements, les infiltrations, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés	nb	Lot géographique	1,95	NC
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers rapporté à 1000 habitants desservis	Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis	nb	Lot géographique	0,038	0,01
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Cet indicateur mesure le pourcentage la part des boues de boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation	%	Entité de Gestion	99,2	100
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion		2,5
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...))	valeur de 0 à 120 points	Entité de Gestion	82	110
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	93,7	100
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	90,7	97,6
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement	%	Entité de Gestion	96,6	94,7
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'assainissement de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'assainissement émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement	%	Lot géographique	1,91	1,76
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées	€/m <sup>3</sup>	Lot géographique	0,003	0,006
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'assainissement.	années	SBA	4,04	5,16
Partie A + partie B + partie C		De 0 à 120 points	Lot géographique	63	80
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois : - le niveau de connaissance du réseau et des branchements - et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif	valeur de 0 à 120 points	Lot géographique		80
Inventaire des réseaux (VP.252 + VP.253 + VP.254 + VP.255)	Comptabilisée si la partie A est égale à 15 points	De 0 à 30 points	Lot géographique		0
Autres éléments de connaissance (VP.256 + VP.257 + VP.258 + VP.259 + VP.260 + VP.261 + VP.262)	Comptabilisés si les parties A + B ≥ à 40 points	De 0 à 75 points	Lot géographique		0
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements	%	Entité de Gestion	0,46	0,61
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité)	nb	Entité de Gestion	5,1	23,49

TABLEAU DE BORD DSP EST

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Echelle d'appréciation de l'indicateur	Valeur Nationale	DSP EST 2021
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résident en zone d'assainissement collectif	%	Entité de Gestion		100
Taux de réclamations pour 1000 abonnés	Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'assainissement collectif, rapporté à 1000 abonnés. Sont prises en compte les réclamations sur l'odeur, les débordements, les infiltrations, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés	nb	Lot géographique	1,95	0
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers rapporté à 1000 habitants desservis	Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis	nb	Lot géographique	0,038	0
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Cet indicateur mesure le pourcentage la part des boues de boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation	%	Entité de Gestion	99,2	100
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion		0
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...))	valeur de 0 à 120 points	Entité de Gestion	82	100
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	93,7	100
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	90,7	100
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement	%	Entité de Gestion	96,6	98
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'assainissement de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'assainissement émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement	%	Lot géographique	1,91	0,88
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées	€/m <sup>3</sup>	Lot géographique	0,003	0,003
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'assainissement.	années	SBA	4,04	
Partie A + partie B + partie C		De 0 à 120 points	Lot géographique	63	120
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois : - le niveau de connaissance du réseau et des branchements - et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif	valeur de 0 à 120 points	Lot géographique		110
Inventaire des réseaux (VP.252 + VP.253 + VP.254 + VP.255)	Comptabilisée si la partie A est égale à 15 points	De 0 à 30 points	Lot géographique		30
Autres éléments de connaissance (VP.256 + VP.257 + VP.258 + VP.259 + VP.260 +VP.261 + VP.262)	Comptabilisés si les parties A + B ≥ à 40 points	De 0 à 75 points	Lot géographique		75
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements	%	Entité de Gestion	0,46	1,19
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité)	nb	Entité de Gestion	5,1	0,7



TABLEAU DE BORD DSP NORD

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Echelle d'appréciation de l'indicateur	Valeur Nationale	DSP NORD 2021
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résident en zone d'assainissement collectif	%	Entité de Gestion		100
Taux de réclamations pour 1000 abonnés	Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'assainissement collectif, rapporté à 1000 abonnés. Sont prises en compte les réclamations sur l'odeur, les débordements, les infiltrations, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés	nb	Lot géographique	1,95	0
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers rapporté à 1000 habitants desservis	Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis	nb	Lot géographique	0,038	0
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Cet indicateur mesure le pourcentage la part des boues de boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation	%	Entité de Gestion	99,2	100
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion		35,77
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...))	valeur de 0 à 120 points	Entité de Gestion	82	100
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	93,7	100
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	90,7	100
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement	%	Entité de Gestion	96,6	88
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'assainissement de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'assainissement émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement	%	Lot géographique	1,91	0,85
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées	€/m <sup>3</sup>	Lot géographique	0,003	0
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'assainissement.	années	SBAA	4,04	
Partie A + partie B + partie C		De 0 à 120 points	Lot géographique	63	117
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois : - le niveau de connaissance du réseau et des branchements - et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif	valeur de 0 à 120 points	Lot géographique		117
Inventaire des réseaux (VP.252 + VP.253 + VP.254 + VP.255)	Comptabilisée si la partie A est égale à 15 points	De 0 à 30 points	Lot géographique		30
Autres éléments de connaissance (VP.256 + VP.257 + VP.258 + VP.259 + VP.260 + VP.261 + VP.262)	Comptabilisés si les parties A + B ≥ à 40 points	De 0 à 75 points	Lot géographique		72
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements	%	Entité de Gestion	0,46	2,48
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité)	nb	Entité de Gestion	5,1	5,65

TABLEAU DE BORD DSP SUD

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Echelle d'appréciation de l'indicateur	Valeur Nationale	DSP SUD 2021
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résident en zone d'assainissement collectif	%	Entité de Gestion		NC
Taux de réclamations pour 1000 abonnés	Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'assainissement collectif, rapporté à 1000 abonnés. Sont prises en compte les réclamations sur l'odeur, les débordements, les infiltrations, la qualité de la relation clientèle, etc. Les réclamations sur le prix ne sont pas prises en compte. Cet indicateur témoigne du niveau de satisfaction des abonnés	nb	Lot géographique	1,95	NC
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers rapporté à 1000 habitants desservis	Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis	nb	Lot géographique	0,038	0
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Cet indicateur mesure le pourcentage la part des boues de boues évacuées par l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, et traitées ou valorisées conformément à la réglementation	%	Entité de Gestion	99,2	100
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion		96,92
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...))	valeur de 0 à 120 points	Entité de Gestion	82	110
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité des équipements de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	93,7	100
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité de la performance de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU	moyenne %	Entité de Gestion	90,7	100
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement	%	Entité de Gestion	96,6	98,7
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'assainissement de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'assainissement émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement	%	Lot géographique	1,91	NC
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées	€/m <sup>3</sup>	Lot géographique	0,003	NC
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'assainissement.	années	SBA	4,04	
Partie A + partie B + partie C		De 0 à 120 points	Lot géographique	63	90
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois : - le niveau de connaissance du réseau et des branchements - et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif	valeur de 0 à 120 points	Lot géographique		80
Inventaire des réseaux (VP.252 + VP.253 + VP.254 + VP.255)	Comptabilisée si la partie A est égale à 15 points	De 0 à 30 points	Lot géographique		25
Autres éléments de connaissance (VP.256 + VP.257 + VP.258 + VP.259 + VP.260 +VP.261 + VP.262)	Comptabilisés si les parties A + B ≥ à 40 points	De 0 à 75 points	Lot géographique		50
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements	%	Entité de Gestion	0,46	0,38
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité)	nb	Entité de Gestion	5,1	5,83